France Alzheimer et la Fondation de France s'associent à nouveau pour soutenir la recherche grâce au financement d'un programme d'envergure intern ationale
sur la maladie d'Alzheimer.
Dans ce cadre, France Alzheimer lance
le 20 février
un appel à projet exceptionnel avec
l'attribution d'
un prix
spécial
d'un montant de 400
000
e
uros pour un travail de recherche en
s
ciences
m
édicales.

L'Union nationale des associations France Alzheimer est la seule association nationale reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer.
Depuis 1988, date de sa création, e
lle soutient les familles et les malades, informe l'opinion et les pouvoirs publics, contribue à la recherche et forme les bénévoles et les professionnels de santé. Présente dans toute
la France
à travers son réseau d'associations départementales, elle compte près de 16
000 adhérents et 150

000 donateurs.

Créée en 1969, la Fondation de France est un organisme privé reconnu d'utilité publique qui collecte et reçoit des dons et legs en faveur d'actions d'intérêt général, puis en assure la gestion et la redistribution. Elle agit dans quatre domaines
de l'intérêt général
: l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance, l'environnement et le développement de la philanthropie. En 201
1
, elle a accompagné
700
fonds et fondations créées sous son égide, et consacré
près de
127
millions d'euros à la sélection, la distribution et le suivi de 8
000
subventions, prix et bourses.

L'Union nationale des associations France Alzheimer et la Fondation de France sont deux institutions fortement impliquée
s
dans la recherche
biomédicale
.
L'an dernier, elles engageaient respectivement 1
050
000 euros et
6
500

000
euros en faveur de la recherche.

Après l'expérience positive d'un partenariat pour le soutien de jeunes chercheurs entre 2007 et 2008, puis le soutien financier
d'équipes de recherche françaises en 2011, France Alzheimer et
la Fondation
de France renouvellent leur collaboration pour 2012.

C'est d'ailleurs grâce à la générosité de leurs donateurs que ces deux organismes indépendant
s
et privé
s peuvent ag
ir en faveur de la recherche
.

Grâce à ce prix exceptionnel de 400 000 euros, France Alzheimer et la Fondation de France s ouhaitent
favoriser
l'obtention de résultats à fort impact sur la compréhension et/ou la prise en charge de la maladie d'Alzheimer.
L'appel à projets vise à promouvoir un
programme de recherche interdisciplinaire
fondé sur la mise en œuvre d'une collaboration effective entre au moins deux équipes travaillant dans des domaines distincts. L'appel à projets n'est pas réservé à un axe thématique particulier (physiopathologie, génétique, neuropathologie, biomarqueurs, diagnostic, cibles

thérapeutiques...). Il est ouvert à tous les projets de recherche en sciences médicales focalisés sur la maladie d'Alzheimer et/ou les maladies apparentées (lettre de l'appel à projets téléchargeable sur www.francealzheimer.org).

Le Conseil scientifique de France Alzheimer présidé par le professeur Ceccaldi (CHU Timone - Marseille) a accompagné France Alzheimer et
la Fondation
de France dans la définition de leur projet.

La sélection des projets se déroulera en deux temps :

- les chercheurs intéressés doivent faire parvenir un formulaire d'intention avant le 19 mars 2012 (téléchargeable sur www.france alzheimer.org , rubrique Recherche ou sur www.fondationdefrance.org à partir du 20 février ) ;

- les candidats présélectionnés seront ensuite invités à envoyer un dossier complet pour le 21 mai au plus tard

.